



LE TAPIS DE DANSE

DIMENSION D'UN LEZ DE TAPIS

La largeur standard contractuelle des lez de tapis est de 1,50m.

Concernant sa longueur cela dépend de l'utilisation habituelle et de la taille des scènes à travailler.

Pour des problèmes de poids, de transport et de stockage, chaque lez ne doit pas excéder une vingtaine de mètre.

Pour des problèmes de manipulation et de stockage une fois déroulé, chaque lez ne doit pas être de longueur trop importante.



POSE D'UN ADHESIF POUR TAPIS DE DANSE

Il est essentiel de prendre son temps et d'effectuer avec précaution la pose de l'adhésif.

L'adhésif se pose également à deux. Passer le manche d'un marteau ou un tournevis dans le rouleau pour dérouler plus facilement l'adhésif pendant qu'une autre personne le fait adhérer à l'aide d'un balai.



SENS DE POSE DES LEZ D'UN TAPIS

Les lez de tapis se posent soit dans le sens de la largeur soit dans le sens de la profondeur de l'espace scénique.

La méthode de pose est la même quelque soit le sens de pose.

Un tapis de danse se pose à deux. Il faut au préalable bien nettoyer à la fois le support (sol ou scène) et le tapis une fois déroulé en place afin d'éliminer toute poussière qui feraient des surépaisseurs sous les pieds des danseurs.

Le sens de pose lui dépendra de l'environnement scénique (découvertes, praticables en fond de scène, musiciens ou décors déjà en place, ordre de démontage du plateau ...).

Il est très important d'installer le tapis avant d'encombrer l'espace scénique afin de pouvoir stocker en fond de scène ou sur un coté (en fonction du sens de pose) le solde des rouleaux de tapis.

Exemple :

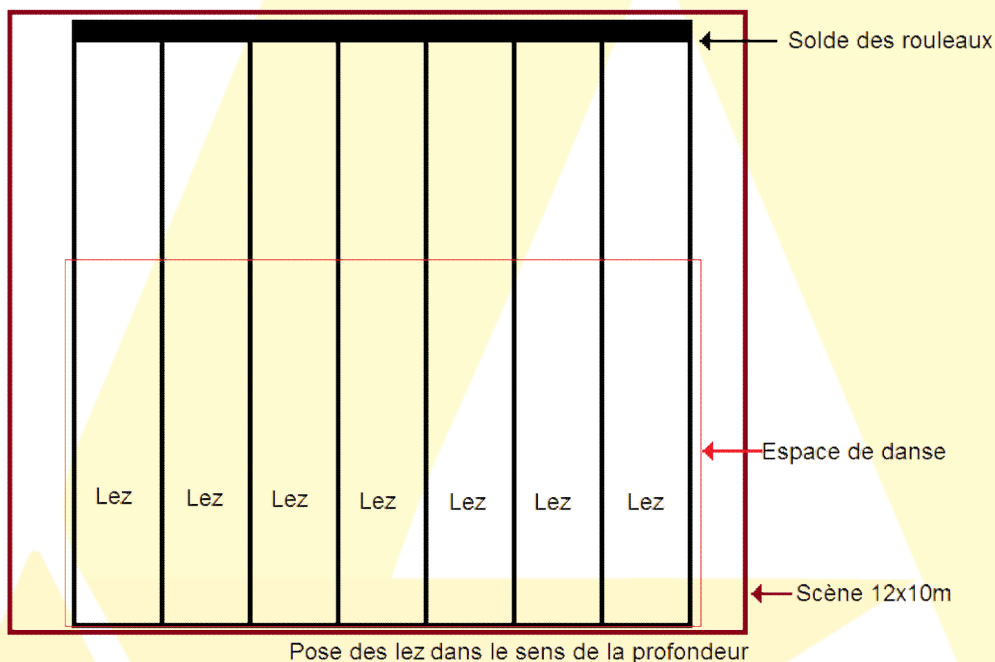
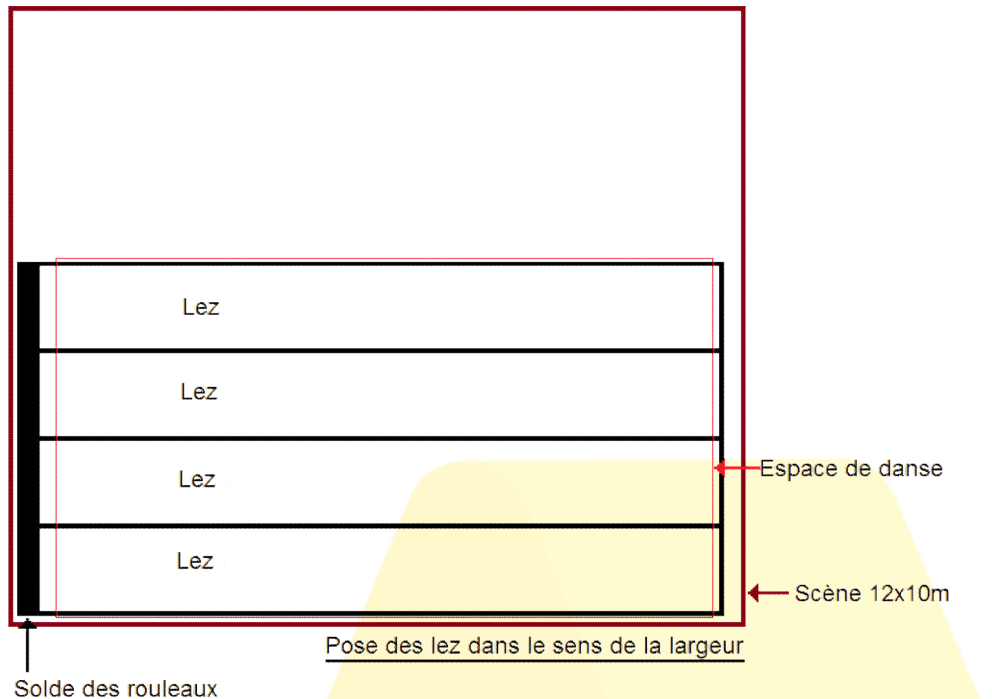
Votre scène fait 12m de face sur 10m de profondeur.

L'espace scénique dédié à la danse doit mesurer environ 10m de large par 6m de profondeur.

Vos lez de tapis en parc ont une dimension de 1,50m x 15m

Vous pouvez :

- soit mettre 4 lez dans le sens de la largeur et vous obtiendrez un espace de 12m x 6m.
- soit mettre 7 lez dans le sens de la profondeur et vous obtiendrez ainsi un espace de 10,50m x 10m.



ATC- AUDIO-VISUEL TECHNIQUES CONSEILS

149 avenue Charles de Gaulle | 33520 Bruges - Bordeaux

Tél. : +(33) 5 56 35 51 51 | Fax : +(33) 5 56 35 51 52 | Mail : mail@atc-contact.fr

SARL au capital de 280 240,00€ - SIRET : 343 847 547 000 84 - LABEL : 285

BPSO : IBAN FR76-1090-7000-0100-9215-0466-996 - BIC : CCBPFRPPBDX

www.e-atc.fr